

ENTRE LE BAILLEUR:

La SARL Saint Yves, gestionnaire de la Villa d'Estelle, 14 rue des Belges-06400 Cannes, capital social: 123585€ RCS Cannes n°403 840 176.

ET LE LOCATAIRE:

NOM DU LOCATAIRE :	
PRENOM :	
ADRESSE :	
VILLE :	
CODE POSTAL :	
PAYS :	
E-MAIL :	
TEL (portable si possible):	

Le bailleur loue au locataire qui accepte, à titre de location saisonnière et aux conditions générales ci-après, les locaux meublés ci-dessous désignés et conformes aux descriptifs figurant au verso.

TYPE D'APARTEMENT RESERVE:

Les « CLASSIQUE »

Studio Annexe
Studio Loft ou Terrasse
Deux-pièces Loft
Deux-pièces Classique
Quatre-pièces Classique

Autres références :

Les « LUXES »

Studio Luxe
Junior Suite Luxe
Deux-pièces Luxe
Trois-pièces Luxe
Penthouse Luxe

DATES DU SEJOUR :

Arrivée:		Adultes (nombre):	
Départ :		Enfants <12 ans:	
Nuits (nombre):			

TARIF LOCATION TTC/NUIT⁽¹⁾:

⁽¹⁾ hors services annexes et taxes de séjour et selon tarifs en vigueur ci-joints

_____ €

CONDITIONS TARIFAIRES PARTICULIERES :

SERVICES DIVERS:

PARKING (15€24h ou 90€/semaine)

PETIT DÉJEUNER (12 €/pers.)

FORMULE RÉSIDENCE (incluse dans tous les tarifs)

FORMULE HÔTEL (12 €/pers/jour: ménage/change quotidien)

ANIMAL DOMESTIQUE (25 €/séjour)

LIT DOUBLE LIT SIMPLE CANAPÉ-LIT

LIT BEBE⁽²⁾ LIT D'APPOINT⁽²⁾ ⁽²⁾: 25 €/semaine
(Merci d'indiquer le nombre et le type de couchages souhaités)

FUMEUR* NON FUMEUR * selon disponibilité

ENGAGEMENT DE LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE -CONDITIONS GENERALES DE LOCATION-

La présente location est consentie aux conditions définies dans le formulaire ci-contre ainsi qu'aux conditions générales suivantes :

I - REGIME JURIDIQUE DU CONTRAT : La présente location est conclue à titre de **résidence provisoire et de vacances**. Les locaux ne pourront être utilisés à titre d'habitation principale ou même secondaire et le locataire ne pourra y pratiquer aucune activité commerciale, artisanale ou professionnelle. En conséquence, le contrat sera régi par les dispositions du Code Civil ainsi que par les conditions prévues aux présentes.

II - DUREE : Le bail cesse de plein droit à l'expiration du terme fixé ci-dessus, sans qu'il soit besoin de donner congé. La location ne pourra être prorogée sans l'accord préalable et écrit du bailleur.

III - RESERVATION ET CONFIRMATION : Le locataire effectuant une réservation signe et renvoie au bailleur le présent contrat accompagné IMPERATIVEMENT des **arrhes représentant 50% du montant du séjour**. Dans les meilleurs délais à compter de la réception des arrhes de réservation, le la Villa d'Estelle confirme au locataire la disponibilité des locaux, l'engagement des parties devenant ferme ou restitué intégralement la somme versée au locataire, les locaux choisis par le locataire n'étant plus disponibles pour la période souhaitée. Pour être valable, toute réservation doit faire l'objet d'une **confirmation écrite de la Villa d'Estelle**.

IV-SOLDE : Le solde incluant les taxes de séjour et les services supplémentaires commandés d'avance (parking, petits déjeuners etc.) **est dû à l'arrivée à l'exception de la haute saison où le solde est dû 30 jours avant l'arrivée**. Les cartes d'accès aux appartements ne peuvent être activées qu'après le règlement intégral du séjour. Nous acceptons les règlements en espèces, par carte bancaire et transfert bancaire uniquement.

V-ANNULATION ET DEPART ANTICIPE : En cas d'annulation, plus de 30 jours avant l'arrivée, 25 % du montant total du séjour seront conservés à titre de pénalité en Basse et Moyenne Saison, 50% en Haute Saison. En cas d'annulation moins de 30 jours avant l'arrivée ou de « no show », la totalité des sommes versées sera conservée.

Aucun remboursement ou dédommagement ne sera effectué en cas de **départ anticipé** de la résidence ou d'**arrivée retardée** par rapport au séjour initialement réservé, quelle qu'en soit la cause. Nous vous encourageons à souscrire une **assurance annulation** auprès de notre partenaire **ALBINET** ou auprès de l'organisme de votre choix.

VI- DEPOT DE GARANTIE : Une **caution en espèces ou carte bancaire** de 600 € par studio, junior suites & deux-pièces, 900 € par trois et quatre-épices et 1500 € pour le "penthouse" est exigée **pour répondre de toute dégradation ou disparition d'objets ou d'équipements** dont vous pourriez être responsables et **couvrir les prestations annexes commandées pendant votre séjour**. Cette caution vous sera restituée en fin de séjour ou au plus tard dans les 30 jours suivant votre départ, sauf litige, et après procédure d'inventaire et **règlement de toute somme restant dues**. Le locataire s'engage à parfaire à la caution si nécessaire.

VII-ARRIVEES-DEPARTS : Les arrivées ont lieu entre **15h00 et 21h00**. Merci de nous **prévenir dans le cas où votre arrivée ne serait pas prévue dans ces horaires**. Le jour du départ, **les appartements doivent être libérés avant 11h00**. Nous serons heureux de prendre vos bagages en consigne sur demande.

VIII- TARIFS ET SERVICE DE MENAGE: Nos prix sont **TTC par nuit et par appartement**. Ils incluent un **service de base** (appelé « formule résidence ») comprenant: les lits faits à l'arrivée, les serviettes de toilette, les produits d'accueil et le ménage de départ. Un change complet des serviettes de toilette et des draps est prévu à mi-séjour pour les séjours **supérieurs à une semaine uniquement**. La « **formule hôtel** » est **disponible en supplément au tarif de 12 €/pers/nuît**. Elle comprend entre plus le **ménage et le change quotidien** des serviettes de toilettes et le **change régulier des draps**.

Le nettoyage de la vaisselle et de la cuisine n'est pas inclus dans le ménage. Vous pouvez bénéficier de ce service, sur demande et au tarif de 15 € par nettoyage. Un lave vaisselle et des produits d'entretien sont mis gracieusement à votre disposition dans chaque appartement.

IX-COUCHAGE : Nos tarifs sont basés sur un maximum de **2 personnes par studio, suites juniors et deux pièces, 4 personnes par trois pièces, 6 personnes par quatre pièces et 8 personnes pour le Penthouse**. Un supplément par nuit & par personne est facturé pour chaque hôte supplémentaire. En formule « résidence »: 25 €/pers/semaine-En formule « Hôtel »: 12 €/nuît/pers.

X-VOL-PERTES-DOMAGES : La responsabilité de la Villa d'Estelle ne saurait être engagée en cas de vol ou perte d'objets qui lui auraient été confiés ou qui auraient été laissés dans les appartements, les parties communes ou le parking. La résidence n'est pas dépositaire des objets et voitures entreposées. Elle met à disposition des appartements et parkings mais n'en assure pas la garde. Nous vous invitons à consulter votre assureur pour vous garantir contre tout sinistre ou vol survenant dans votre appartement, les parties communes ou le parking.

XI-ASSURANCE ANNULATION & RISQUES LOCATIFS:

Le locataire doit être assuré contre les risques de vol, incendie et dégât des eaux, pour ses risques locatifs et pour le mobilier donné en location, ainsi que pour les recours des autres locataires, et en justifier à première réquisition du bailleur. En conséquence, ce dernier décline toute responsabilité pour le recours que sa compagnie d'assurances pourrait exercer contre le locataire en cas de sinistre.

En partenariat avec le cabinet ALBINET, nous vous proposons de souscrire une assurance annulation qui vous permet d'être remboursé en cas d'annulation ou d'interruption de séjour et de disposer d'une assurance Risques Locatifs. Coût de l'assurance : 3,5 % du loyer à régler à l'assureur au moment de la réservation en lui retournant le bulletin d'adhésion ci-joint par courrier à : ADAR/Cabinet Albinet, 5 Cité de Tréville, 75009 PARIS ou par fax au: 01 48 01 84 83. Souscription en ligne également possible sur notre site Internet www.villadestelle.com. (*selon les conditions de ventes ci-jointes)*

XII-CARTE BANCAIRE: Merci de cocher l'option souhaitée.

J'ai lu et approuvé les Conditions générales de location de la Villa d'Estelle et le présent engagement de location. J'autorise la Villa d'Estelle à utiliser la carte bancaire suivante et dont je suis le titulaire, à titre de caution pendant mon séjour et également à :

- débiter les arrhes à la réservation et le solde à l'arrivée ⁽¹⁾
 garantir ma réservation en attendant l'envoi de mon règlement par cheque ou virement bancaire. Je sais qu'en cas d'absence de règlement, ma carte de crédit sera débitée dans les mêmes conditions qu'une annulation.

⁽¹⁾ sauf Juillet & Août où le solde est débité 30 jours avant l'arrivée

Visa / Eurocard	<input type="checkbox"/>	Diners / American Express	<input type="checkbox"/>
Nom du titulaire :	_____		
	_____	_____	_____
Cryptogramme	_____		
(3 chiffres au dos)	_____		
Date de Validité :	_____	/	_____

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile à leurs adresses respectives.

Fait à Cannes et signé le ____/____/____.

En 2 originaux dont un remis à chacune des parties qui le reconnaît.

LE LOCATAIRE :	LE BAILLEUR :
_____	_____

(signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)